Domaine : Médecine - **Thématique(s) :** Immunologie
CAPACITÉ

CAPACITÉ -ALLERGOLOGIE

Durée de la formation : 120 heures
Dates : Voir le calendrier
Lieu : Hôpital Trousseau
Tarif : Voir ci-dessous

Modalité : Présentiel

Attention : Les droits universitaires et d'enseignements sont à acquitter pour chaque année d'inscription

Droits universitaires annuel : 502 €
Probatoire : **251 €**
Si réussite probatoire versement complémentaire : **251 €**

Droits d'enseignement annuel :

Cette formation peut entrer dans le cadre de la :

Formation Initiale (FI) : **800 €**
Étudiants, chefs de clinique inscrits en DESC

Formation Continue Employeur (FCE) : **800 €**
Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

OBJECTIFS

Obtenir le certificat de capacité d'allergologue nécessaire à l'exercice de la profession.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Sont admis à s'inscrire les titulaires d'un diplôme de médecin permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine ainsi que les ressortissants d'un État membre de la Communauté économique européenne dès lors qu'ils ont accompli et validé la totalité de leurs études médicales.
A titre dérogatoire les étudiants inscrits en 4e semestre de 3e cycle de médecine peuvent s'inscrire. Ils devront avoir obtenu leur qualification avant le 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle ils se sont inscrits.

PROGRAMME

- L'allergie : épidémiologie, environnement, hérédité,
- Immunologie et immuno-pharmacologie de la réaction allergique,
- Pharmacologie expérimentale et thérapeutique en allergologie,
- Technologie allergologique générale,
- Allergologie clinique générale, aspects socio-professionnels et psychosomatiques,
- Pathologie d'organes et allergie,
- Allergie respiratoire et pneumologie,
- Allergologie O.R.L. et ophtalmologique,
- Allergologie pédiatrique.

INFORMATIONS

Responsable : Pr. Angèle Soria
Code faculté de santé :
1KZ1XX (1re année)
2KZ1XX (2e année)
Inscription administrative
Si candidature acceptée :
Faculté de Santé Sorbonne Université
Les Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine
Esc.. H – RDC – 75006 Paris
medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr
Permanence téléphonique : 01 71 11 96 27
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h
Pour une prise en charge employeur ou organisme financeur :
Télécharger le dossier de prise en charge 1re année
Télécharger le dossier de prise en charge 2e année
Formation Continue Santé Pôle DU-DIU
Campus Pierre et Marie Curie
4 place Jussieu – BC1520
75252 Paris Cedex 05
Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)
fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Informations non contractuelles
PDF généré le 28/06/2025

MÉTHODES

L'inscription définitive est subordonnée à la réussite à l'examen probatoire qui permet le contrôle des connaissances des candidats, principalement en allergologie-immunologie. L'examen comporte des épreuves écrites et un entretien.
Enseignement théorique:
Volume horaire : 120 heures, sur deux ans.
Enseignement pratique:
La formation pratique est assurée par des stages cliniques à raison d'une demi-journée par semaine.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Examen local :
Il se déroule dans chaque université organisatrice de l'enseignement. En cas d'échec l'étudiant continue le cursus l'année suivante, mais doit repasser l'examen local à la fin de sa seconde année.
Examen national :
L'étudiant passe l'examen national l'année suivant la réussite à l'examen local et après avoir accompli les stages obligatoires. Puis soutenance d'un mémoire suivant la réussite à l'examen national.

POUR CANDIDATER

Envoyer par mail de préférence un CV et une lettre de motivation à :

Informations non contractuelles
PDF généré le 28/06/2025